

Un pas de plus dans les relations entre Haïti, la France et la Martinique

C'est à Port-au-Prince, la capitale haïtienne, qu'a eu lieu mardi la cérémonie de signature d'un accord tripartite relatif au renforcement de la formation et des compétences des agents des collectivités territoriales haïtiennes. Cet accord a été signé par le gouvernement haïtien via le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, l'ambassade de France en Haïti et la Communauté d'agglomération « Espace Sud » de la Martinique.

1810 il y a 2 mois Publié le 01 octobre 2015

De gauche à droite : Elisabeth Beton Déléguée, ambassadeur de France en Haïti ; Ardouin Zéphirin, ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, et Eugène Larcher, président de l'agglomération du Sud de la Martinique

x



1 / 2

1

S'inscrivant dans le prolongement des relations de coopération engagées entre la France et Haïti depuis de nombreuses années en matière de bonne gouvernance et d'appui au processus de décentralisation, cet accord vise à appuyer le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales dans le renforcement des compétences des collectivités territoriales et plus précisément dans la formation des agents municipaux des communes haïtiennes. Ce protocole qui rentre dans le cadre des relations de coopération entre Haïti et la Martinique, a été signé par Ardouin Zéphirin, ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales ; Elisabeth Beton Déléguée, ambassadrice de France en Haïti, et Eugène Larcher, président de l'agglomération du Sud de la Martinique. Le ministre haïtien de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, Ardouin Zéphirin, qui s'est exprimé lors de la cérémonie de signature, a salué d'emblée la dimension historique de ce nouvel accord tripartite qui constitue selon lui un pas de plus vers l'avant. Pour sa part, la représentante du Quai d'Orsay, Élisabeth Beton Déléguée s'est dit confiante dans le partenariat gagnant-gagnant qu'implique la mise en œuvre de ce projet visant à renforcer la formation et les compétences des agents des collectivités territoriales haïtiennes. Elle a tenu à souligner la volonté des dirigeants des trois parties pour que cette coopération soit fructueuse. Programmées sur une première période de trois ans, les actions prévues mobiliseront l'expertise de cadres et ingénieurs territoriaux de Martinique qui participeront à l'élaboration et à la conduite de ces actions de formation.

Des séjours d'immersion en Martinique d'agents municipaux et de cadres de l'État haïtien seront également organisés. Une équipe technique de l'agglomération du Sud de la Martinique reste en Haïti durant toute la semaine afin de définir les modalités pratiques de mise en œuvre de cet accord.

- See more at: <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150524/Un-pas-de-plus-dans-les-relations-entre-Haiti-la-France-et-la-Martinique#sthash.XwCnfzm7.dpuf>